

Architecture et paysage urbain

Jean Cimon

Volume 2, numéro 2, 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020039ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020039ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Cimon, J. (1957). Architecture et paysage urbain. *Cahiers de géographie du Québec*, 2(2), 220–226. <https://doi.org/10.7202/020039ar>

l'oublier dans la préparation des plans directeurs. Il n'y a de planification que régionale.

La plupart de nos villes possèdent maintenant des plans directeurs d'urbanisme. Ces plans sont toujours bien dessinés. Après quelques années d'essai, on s'aperçoit souvent qu'il est impossible de les suivre. Il est bien évident que la préparation d'un plan directeur suppose plusieurs types d'enquêtes : démographiques, sociologiques, économiques, géographiques, etc. Ces enquêtes impliquent un travail de recherches collectives, longues et souvent coûteuses. Trop de plans directeurs ont été conçus uniquement en fonction des intérêts de quelques citoyens importants et influents et suivant les caprices d'un quelconque dessinateur.

On peut se demander s'il existe un personnage tel que l'*urbaniste*. La préparation et l'exécution des plans directeurs réclament plusieurs spécialistes et nous voyons mal, en effet, comment une seule personne pourrait réunir les qualités nécessaires de tous ces spécialistes. L'urbanisme est essentiellement une œuvre collective. Nous ne concevons l'*urbaniste* que comme celui qui assure la coordination des travaux.

Le travail effectué jusqu'ici par l'Association canadienne d'urbanisme, en particulier la publication de ce numéro spécial de sa revue, indique nettement que le problème de l'urbanisme est maintenant posé dans notre province. Il reste à espérer, ainsi que l'écrit l'honorable Paul Dozois, ministre des Affaires municipales de la province de Québec, dans l'Avant-propos de ce numéro, que l'opinion publique se réveillera enfin et que son appel « trouvera un écho chez le législateur et les responsables de la chose publique ». Il nous semble, en tous les cas, que cet appel a déjà été entendu du côté des urbanistes. Ce sera bientôt le tour, espérons-nous, du législateur.

Fernand GRENIER

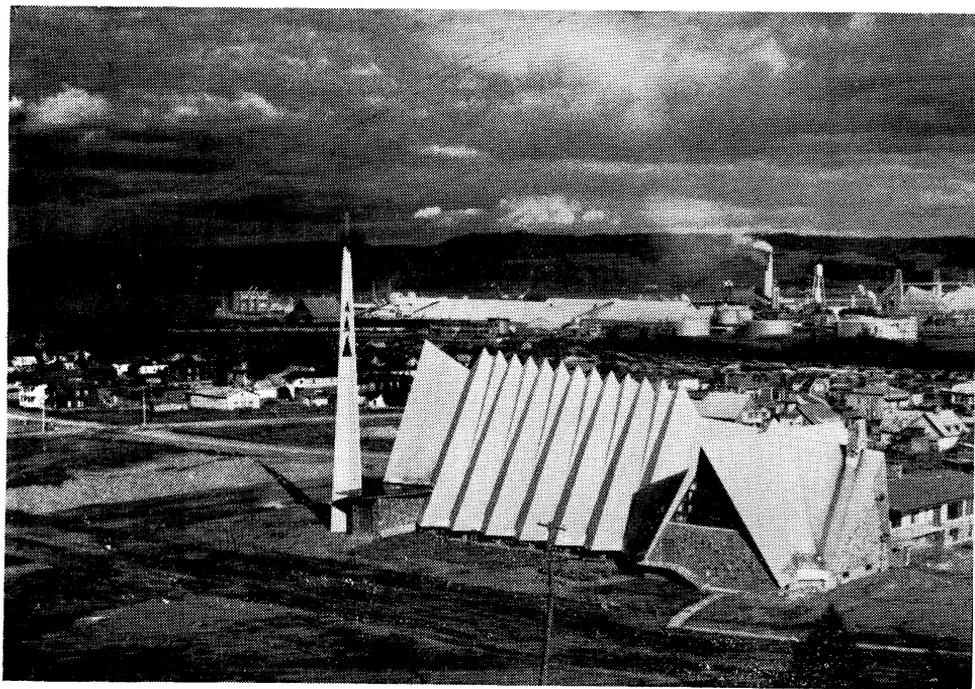
Architecture et paysage urbain

La Société des Architectes du district de Québec a tenu au Café du Parlement, du 28 mars au 5 avril, une importante exposition des travaux récents de ses membres.

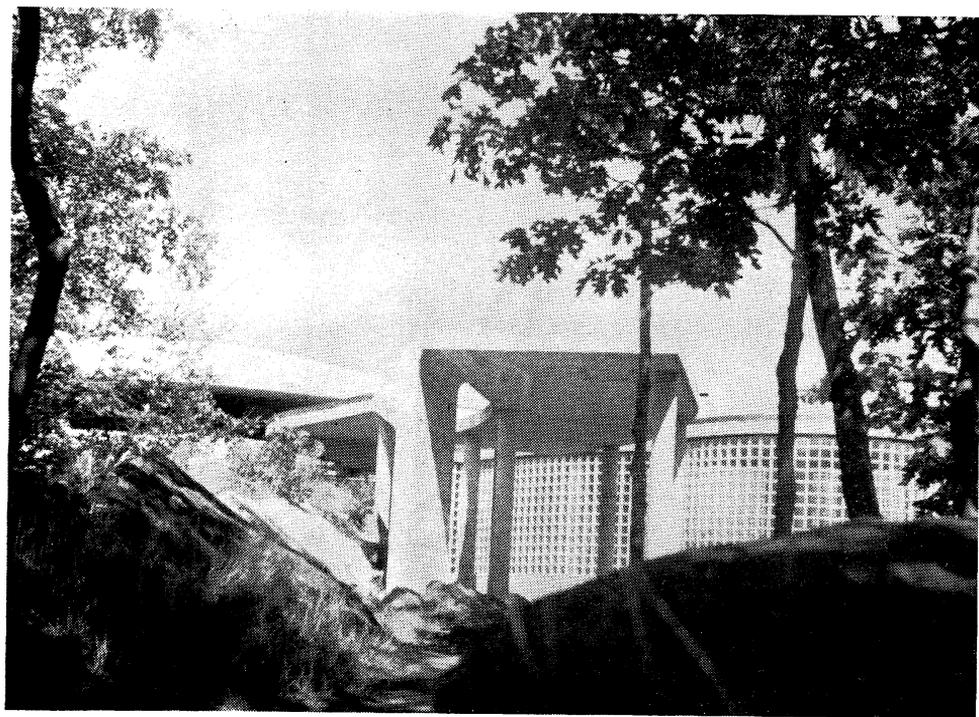
Cette confrontation des architectes et du public est indispensable pour stimuler nos artistes et pour former le goût populaire. Lors du vernissage de cette exposition, M. Robert Blatter, président de la Société des architectes de Québec, a déclaré :

« Si malgré l'existence certaine d'élites réelles, le niveau artistique en matière d'architecture est assez bas, cela tient à l'absence d'un climat général favorable à la création artistique. »

Il appartient aux architectes, nous semble-t-il, de créer ce « climat favorable » par la tenue fréquente de concours et d'expositions d'architecture. Encore faut-il que la qualité des œuvres exposées rende possible la création d'un *climat favorable* à la création artistique et à l'éducation populaire. Or, ce n'est malheureusement pas le cas de la récente exposition où le meilleur côtoie le pire, où des œuvres originales sont submergées par une accumulation d'œuvres médiocres. Une exposition est le résultat d'un choix, ce n'est pas un ramassis de « cadres » qui eussent dû rester pendus chez leurs propriétaires. Comment peut-on espérer former le goût populaire si les architectes eux-mêmes exposent indistinctement des œuvres médiocres et des œuvres de valeur ? Cette lacune



Bagotville. Église Saint-Marc. *Architecte : Paul-Marie Côté.*



Sainte-Foy. L'Aquarium de Québec. *Architecte : Gilles Bélanger.*

grave était particulièrement sensible dans la section de l'architecture religieuse. Cela n'a pas échappé à S. E. M^{gr} Roy, archevêque de Québec, qui a déclaré, lors du vernissage de l'exposition :

« Je me demande si nous avons suffisamment réfléchi sur les exigences de notre climat, par exemple, et sur les possibilités des divers matériaux disponibles. En architecture religieuse, on a besoin chez nous d'un peu plus d'audace. L'Église, a poursuivi M^{gr} Roy, a toujours favorisé les novateurs. On a parfois tendance à reprocher aux curés et aux marguilliers de ne pas marcher sur les traces de l'Église alors que c'est parfois l'architecte qui a tendance à recopier. »

M^{gr} Roy a ajouté qu'il sera toujours prêt à appuyer les audacieux en architecture religieuse ; à l'exposition des architectes, nous avons découvert un audacieux : Paul-Marie Côté, de Chicoutimi, qui exposait des photographies et une maquette de son église Saint-Marc de Bagotville.

Avec *Saint-Marc*, les possibilités esthétiques du béton armé sont enfin exploitées chez nous. Fini le trompe-l'œil, fini le revêtement traditionnel de pierres et de colonnes qui ne soutiennent rien ! Place à la franchise, à la jeunesse éternelle de l'architecture véritable ! Débarrassé du manteau inutile de pierres ou de briques, le béton armé prend des ailes, il est nu — sauf un léger enduit imperméable appliqué à l'extérieur, car il s'agit ici d'un toit —, léger et puissant à la fois, ramassé, magnifique. Cette église sans murs — dont l'étonnante toiture relie le ciel à la terre — a quelque chose d'éternel dans son audace même, elle impressionne par une simplicité extraordinaire : un toit, un abri élémentaire pour le Dieu des hommes dans un pays dur, venteux, poudreux, où l'hiver est long et glacial ; un toit, une tente pour le Christ sur les bords de ce Saguenay sauvage où la tempête flagelle les eaux et découpe des ombres effrayantes sur les caps géants qui l'emmurent.

Cette église qui s'élève comme une prière, cette tente en béton a quelque chose de la naïveté, de la joie et de l'exubérance enfantine. Elle fait rêver aux châteaux de cartes de notre enfance et aux *wigwams* des Iroquois. Notre enthousiasme s'arrête ici. Autant l'église Saint-Marc de Bagotville nous emballe, autant son presbytère nous déçoit. Ce *bungalow* californien qui sort du transept est de trop ; promiscuité gênante qui ne cadre ni avec l'église, ni avec le paysage rude et industriel qui l'entoure. Cette maison trop visiblement confortable convient-elle à un homme de Dieu ? Cette remarque hélas ! est peut-être valable pour d'autres presbytères cossus, hérissés de géantes antennes de télévision qui semblent défier le clocher de l'église paroissiale.

Trop de monuments architecturaux — intéressants en eux-mêmes — sont irrémédiablement enlaidis par leur voisinage immédiat. Ou bien c'est le monument lui-même qui défigure un ensemble autrefois homogène. Par exemple, un édifice — possédant des qualités architecturales certaines — peut détruire l'échelle de tout un quartier, aggraver une congestion néfaste de la circulation, et provoquer des troubles sérieux dans l'organisme urbain. C'est le cas de l'Hôtel-Dieu de Québec qui érige un gratte-ciel dans un quartier malsain et surbâti, malgré l'opposition de la Commission d'urbanisme, des Amis du vieux Québec et de la section locale de l'Association canadienne d'urbanisme. Trop d'architectes semblent concevoir leur édifice dans l'ignorance complète des exigences du site, du domaine bâti limitrophe et même des exigences fonctionnelles de l'édifice lui-même : témoins ces escaliers extérieurs et ces toits à pic qui menacent, en hiver, la sécurité des piétons. Prenons deux exemples au hasard : Grande-Allée à Québec, le « château » de la Commission des accidents du travail, édifice si fonctionnel que l'on condamne, en hiver, l'escalier extérieur principal ; de l'autre côté de la rue, attention à l'escalier extérieur — un vrai casse-cou — de la nouvelle église Saint-Patrice. Quant à l'orientation de l'édifice en fonction de



Sainte-Foy. L'Aquarium de Québec. *Architecte : Gilles Bélanger.*



Lac Beauport. Maison unifamiliale. *Architecte : André Robitaille.*

l'ensoleillement maximum — importance capitale en pays nordique, — et de la protection contre les vents dominants ou les vents de pluie qui sont malsains, quant à l'étude des ombres portées par un édifice, il n'en est même pas question. Et surtout n'allez pas mettre de pareilles idées dans la tête des clients : les patients du futur Hôtel-Dieu pourraient en mourir !

Nos constructeurs ont la hantise du terrain plat, de la table de billard. Pour satisfaire cet étrange sadisme, ils sont devenus des maniaques du *bull-dozer*. Dans nos régions urbaines, on rase tout — arbres, roches, mamelons — avant de construire ; peu importe que l'on arrache à jamais l'humus du sol, que l'on détruise des arbres adultes, que l'on chambarde le drainage naturel des eaux, il faut faire table rase, il faut faire de la place pour étaler les matériaux, etc., et sur les arbres qui tiennent encore le coup, on crucifie de vastes écritaux publicitaires. Les quelques architectes qui ne participent pas à cette hystérie collective doivent se battre avec les entrepreneurs afin de limiter les dégâts causés par ce pillage pathologique de la nature. Le paysage champêtre et le paysage urbain sont mutilés. Dans son excellent ouvrage *l'Architecture en Nouvelle-France*, Gérard Morisset écrivait, en 1948, ces lignes qui restent valables aujourd'hui :

« Il y a deux manières d'abîmer un pays ; soit en faisant disparaître, l'un après l'autre, les monuments dignes d'intérêt qui en sont la parure ; soit en les noyant dans des masses de constructions médiocres qui les soustraient au regard ou leur enlèvent, par un voisinage encombrant, une part de leurs qualités architecturales. Il y a longtemps que nous avons combiné ces deux manières d'enlaidir notre paysage. »

C'est l'architecte Robert Blatter qui disait encore, lors du vernissage de cette exposition :

« Jamais les pastiches qu'on en fait (i.e. des formes anciennes), non plus que les adaptations et compromis que l'on tente avec elles, ne valent ce que réalisent les artistes créateurs du présent. Il faut que les architectes soient dans le courant le plus vif de l'art contemporain. »

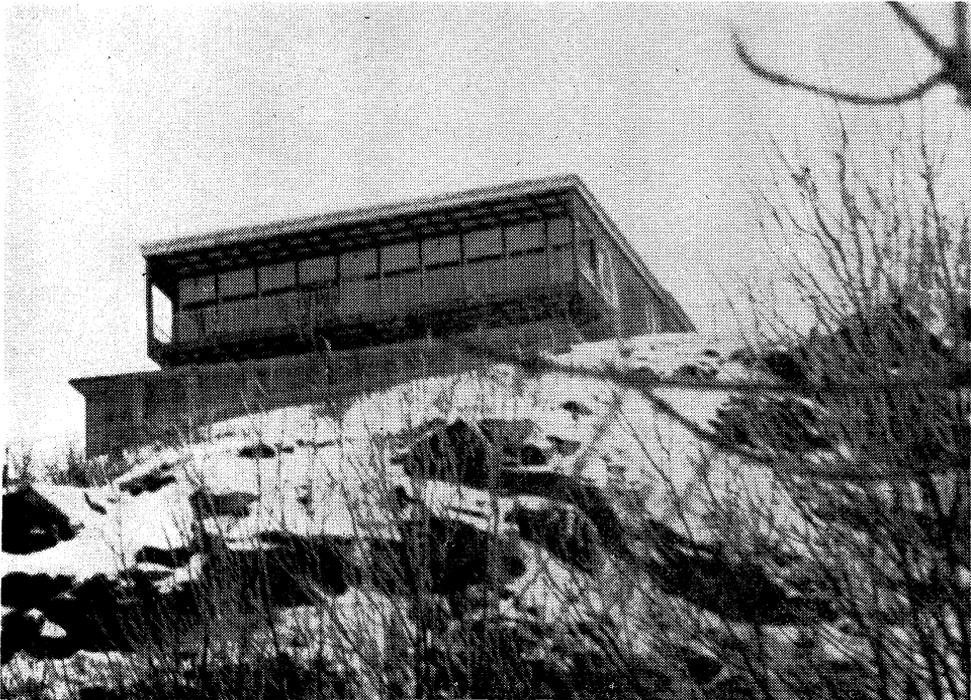
Nous aurions aimé que le décalage fut moins choquant entre ces paroles du président Blatter et un trop grand nombre des œuvres exposées.

Malgré l'improvisation et le décousu de plusieurs sections, malgré l'exhibition indésirable de certaines maquettes, il reste que cette exposition est un succès. La cause première de ce succès, c'est la présence prépondérante de Lucien Mainguy et celle, plus modeste, d'un groupe de très jeunes architectes. Lucien Mainguy tranche nettement par l'abondance des œuvres présentées et surtout par la qualité remarquable de ses exhibits. Dans la section de l'architecture résidentielle, signalons l'effort intéressant des jeunes architectes Paul Béland, Gilles Bélanger, Noël Mainguy, André Robitaille, Jean-Marie Roy, Jacques Coutu et autres. Depuis quelques années, il y a une renaissance spectaculaire de l'architecture à Chicoutimi : nous aurions aimé que les architectes de Chicoutimi — et les œuvres exposées — fussent plus nombreux à l'exposition de Québec.

L'aquarium de Gilles Bélanger — actuellement en construction dans le parc du pont de Québec — a particulièrement retenu notre attention. Voici un cas rarissime chez nous où l'architecture se marie parfaitement au paysage, au lieu de le détruire. Cet édifice, aperçu du Sud-Ouest, présente une rare beauté : il y a d'abord cette charmante colonnade et ces gradins en demi-cercle qui semblent jaillir en cascade du rocher à découvert, le tout enveloppé, adouci par un joli sous-bois. Si on fait ensuite le tour de cette vaste construction, on ne manque pas d'être déconcerté devant l'extrémité est de l'édifice — l'aile des laboratoires. Il y a là une dissonance ; comme si l'architecte avait manqué de



Québec. Maison collective. *Architecte : André Robitaille.*



Sillery. Maison unifamiliale. Façade du Midi surplombant le fleuve Saint-Laurent. *Architecte : Noël Mainguy.*

souffle ou changé d'idée en cours de route. Une impression d'inachevé qui s'effacera peut-être quand l'édifice sera tout à fait terminé. Quoiqu'il advienne de nos impressions fugitives, Gilles Bélanger se révèle dans tous les cas, le plus urbaniste de nos architectes québécois.

Le *leitmotiv* premier d'une renaissance de l'architecture et de l'urbanisme, dans le Québec, devrait être la sauvegarde et la mise en valeur de la végétation originale, de la topographie des lieux et du paysage ambiant. Voilà une cause qui intéresse les géographes !

Jean CIMON

L'enquête géographique au service de la planification régionale : l'exemple breton ¹

On assiste en France, depuis quelques années, à un vaste effort de décentralisation industrielle. Cet effort a pour but de rétablir un sain équilibre économique entre les diverses régions françaises. Comme ce phénomène de déséquilibre causé par l'industrialisation n'est pas particulier à la France, mais se retrouve dans tous les pays, et dans le nôtre en particulier, nous avons pensé qu'il serait intéressant de parler ici d'un ouvrage marquant sur la planification d'une région peu développée, la Bretagne, écrit par un géographe breton, M. Michel Phlipponneau.

* * *

La Bretagne est un pays d'émigration : 700,000 personnes l'ont quittée depuis le début du siècle, dont 158,000 de 1946 à 1954. Aussi cherche-t-elle, pour résoudre ses problèmes démographiques et économiques, à favoriser la création d'industries nouvelles ; il semble en effet que le seul développement des industries existantes ne saurait suffire. Les responsables de l'économie bretonne s'intéressent donc depuis longtemps aux questions d'aménagement du territoire et de planification régionale. Ils ont mis au point une politique pour attirer des industries nouvelles et le gouvernement français a accordé des avantages aux industriels qui voudraient s'établir en Bretagne.

Le Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons, plutôt que de laisser le soin à chaque centre de faire connaître lui-même les facteurs favorables à l'implantation d'industries nouvelles chez lui, ce qui aurait présenté de sérieux inconvénients, a plutôt chargé M. Phlipponneau d'élaborer un inventaire régional. Cet inventaire comprend deux parties : la première est consacrée à l'étude des conditions générales de l'industrialisation, la seconde reprend l'étude de ces conditions pour chacune des villes bretonnes, classées en cinq secteurs régionaux.

M. Phlipponneau pose d'abord le problème : pourquoi implanter de nouvelles usines en Bretagne ? Il répond aussitôt que si cette implantation est désirable pour la Bretagne, comme nous venons de le voir, elle peut être aussi très avantageuse pour des industriels étrangers à la région. Il faudra cependant que le choix de l'emplacement de la nouvelle usine soit judicieux. Ce choix peut être déterminé par une foule de facteurs, comme la présence de matières premières, l'existence d'un marché régional, ou simplement le désir de décentralisation d'une grande entreprise étrangère à la région.

Les chefs d'entreprise peuvent être intéressés par les possibilités d'utilisation de matières premières. Les produits minéraux, sauf l'uranium, n'offrent

¹ D'après Michel PHLIPPONNEAU, *Inventaire des possibilités d'implantations industrielles en Bretagne*. Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons, Rennes, 1956. Préface de M. Émile ROCHE. 166 pp., 26 cm., graphiques, tableaux, illustrations, photos aériennes, cartes.